

Allocution du président

Autor(en): **Dreyer, J.-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **77 (1986)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-904285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale de l'ASE, le 6 septembre 1986

Allocution du président

J.-L. Dreyer

Mesdames, Messieurs,

L'introduction audiovisuelle à laquelle vous venez d'assister, avait pour but de vous rappeler ou de vous faire connaître les différents aspects de notre Association et de vous démontrer que les organes dirigeants désirent mettre un accent particulier sur une ouverture tous azimuts de l'ASE.

Je serais presque tenté de dire que cette dernière année s'est déroulée dans notre pays dans une douce euphorie. Nous n'avons pas eu de grand débat politique ou de votation aiguë touchant nos professions. C'est toutefois dans des situations relativement calmes que petit à petit on découvre les grains de sable qui empêchent la machine de tourner rond. L'accident de Tchernobyl a relégué dans l'oubli la mort des forêts, ravivé le pacifisme et l'antinucléaire. Nous pouvons nous poser la question de savoir pourquoi nos autorités n'appliquent pas avec beaucoup plus de vigueur les décisions populaires, pourquoi elles n'emploient pas la force en cas de nécessité, pourquoi elles se contentent si souvent de compromis.

Dans une lettre qu'il adressait à *Raymond Aron, Georges Pompidou*, alors Premier ministre du général de Gaulle, disait après mai 1968: «*Une démocratie ne peut user de la force que si elle a l'opinion pour elle.*» Or, Mesdames et Messieurs que signifie avoir l'opinion pour soi? Je crains devoir dire qu'un projet, une loi, un article constitutionnel acceptés par le peuple à 55% contre 45% d'opposants ne permettent pas d'affirmer que *nos autorités ont l'opinion pour elles*. Nous devons malheureusement accepter une telle réalité et savoir qu'il nous appartient, et à nous seuls, de forger progressivement l'opinion; celle massive qui sera capable de soutenir des décisions fortes de nos autorités. Nous ne devons rien attendre des autres, nous devons tout mettre en œuvre pour que l'ensemble de notre population comprenne que tout ce que nous entreprenons, que ce soit la construction de centrales de production d'énergie électrique, la fabrication d'appareils électriques, ou tout simplement la production de toutes sortes de biens, nous ne le faisons pas dans un esprit de lucre, mais bien pour que toute cette «opinion» en retire des avantages et accède à une vie plus facile. Mais peut-être nous trompons-nous en pensant que l'opinion sera plus proche de nous si nous lui facilitons la vie.

On a constaté en tout temps que c'est dans la difficulté que se resserrent les liens entre toutes les couches de la population, que c'est dans les difficultés que chacun apprend à prendre personnellement un peu plus de responsabilité et ceci m'amène à rappeler ces quelques phrases de *Louis Powels* dans «*La Colère pour les nouveaux pauvres*»: *Quand la Providence habite les bureaux, elle déserte les citoyens. Quand l'Etat prend trop au profit de personne, personne ne donne plus rien à personne.*» N'est-ce pas remarquablement exprimer la crainte que nous ressentons à l'heure actuelle de voir l'Etat

dépasser son rôle. Nous devenons malheureusement un pays ultrarestrictif, un pays où fleurissent les panneaux d'interdiction et de réglementation. Loin de moi l'idée d'accepter l'anarchie, mais un juste milieu est urgent chez nous. Or, Mesdames et Messieurs, nous avons dans notre démocratie une chance, une chance que beaucoup nous envient: nous pouvons légalement dire et demander ce que nous avons envie de dire et de demander; nous pouvons choisir les personnalités qui devront nous diriger; nous pouvons influencer nos autorités en leur criant «casse-cou». Les médias sont libres, les médias peuvent et doivent jouer un rôle important dans la formation de l'opinion et pourquoi ne pas éviter de temps à autre le sensationnel pour garder une saine notion du possible et du souhaitable?

Ces quelques considérations m'ont été dictées non seulement par la situation dans laquelle nous nous trouvons, mais par la volonté et les décisions du Comité de l'ASE de développer notre Association, de faire d'elle un instrument plus utile encore à toute l'industrie de l'électricité, de faire d'elle un partenaire pour l'ensemble de notre population, un partenaire neutre en qui on peut avoir confiance, qui n'est ni policier, ni laxiste, mais honnête et ouvert à tous les problèmes pouvant intéresser le citoyen dans le domaine de l'électrotechnique.

Ainsi, le Comité aujourd'hui vous propose de nouveaux statuts; il n'a rien révolutionné, il a évolué, il a clarifié, désirant faire de l'ASE une Association forte, reconnue, vivant en fonction des besoins et non plus des réglementations. Cette ouverture a été concrétisée par la création, il y a deux ans, de l'ITG, cette Société pour les techniques de l'information et la création toute récente, au mois de mars de cette année, de l'ETG, la Société pour les techniques de l'énergie. L'ASE participe activement aux études faites sur

Adresse de l'auteur

J.-L. Dreyer, directeur du Service de l'électricité de la Ville de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel.

le plan national dans le but de libéraliser certaines réglementations sur les appareils et le matériel. Il faut admettre qu'il est très tentant et très attrayant de prôner la libéralisation, de prôner la loi du marché, de tendre à supprimer toute réglementation. Mais c'est oublier peut-être un peu vite que notre pays est et sera toujours trop petit pour permettre à son secteur secondaire de vivre de son seul marché. Nous devons à l'avenir tenir compte d'un environnement toujours plus contraignant, d'une concurrence toujours plus acharnée; nous devons négocier avec toujours plus de persévérance. Il est très certainement beaucoup plus facile d'exiger par la réglementation, des voitures avec catalyseur, dans un pays qui n'a pas d'industrie automobile; il serait beaucoup moins facile de tout libéraliser dans

notre pays, alors que nos voisins, partenaires et concurrents, conservent un certain protectionnisme. C'est ici encore un rôle important que l'ASE se doit de jouer. C'est donc par une parfaite connaissance des problèmes de chacun de ses membres, par une collaboration étroite entre les représentants des diverses branches de notre industrie que nous arriverons peut-être à apporter modestement, mais avec un maximum d'efficacité, une aide non négligeable à tous les membres de l'ASE, qu'ils soient producteurs d'énergie, installateurs, fabricants d'appareils ou de matériel, qu'ils soient orientés dans la microélectronique, dans les télécommunications, dans ces moyens extraordinaires qui permettent à l'homme d'être souvent plus près de son partenaire japonais que de son voisin de quartier.

Mesdames et Messieurs, je terminerai cette introduction à notre Assemblée d'aujourd'hui en citant une constatation exprimée de manière très brutale par le général *Robert Close*. «*Dans le monde où nous vivons, où le fort ne respecte que le fort, la faiblesse est la pire des provocations.*» C'est vraisemblablement une expression, décevante peut-être, reléguant l'apparition de l'homme idéal, l'homme à l'image de Dieu, à un futur bien lointain. Ce n'est pas la crainte d'être provocateur, mais le besoin d'être fort, mais fort dans la raison et dans le droit qui a incité le Comité à solliciter aujourd'hui de votre part les moyens nécessaires à nous assurer le respect.

Je déclare ainsi ouverte la 102^e Assemblée générale ordinaire de l'Association Suisse des Electriciens.